

Rapports moral & financier d'Ansouis Patrimoine

-Assemblée Générale 28 AVRIL 2022-

Le nouveau bureau de l'association ANSOUIS PATRIMOINE se compose depuis le 16 novembre 2021 de : Christine d'Abrigeon, nouvelle Présidente de l'association Ansouis-Patrimoine, de Lionel Guin, Vice-Président et ancien Président de l'association ; de Thierry Fouque Trésorier de l'association ; les membres du Conseil d'Administration -dans l'ordre alphabétique- Jean Claude Bonnet, Jean Louis Decary, Antoine Ollier, Etienne Roueff, Jean Luc Solliers, Jacques Théry et Yves Théry.

Lors de cette nouvelle Assemblée Générale 2022, trois Conseillers Etienne Roueff, Jacques Théry et Yves Théry, ont souhaité, pour des raisons personnelles, démissionner tout en restant membres de l'association.

Rapport moral :

« L'association Ansouis Patrimoine a pour vocation la préservation, la restauration et la mise en valeur du patrimoine communal non classé ». [statut, article 2]

-Les ressources de l'association proviennent d'une subvention communale, des cotisations des adhérents, de dons de particuliers *que nous remercions chaleureusement*, et de toutes ressources autorisées par la loi.

-Objet et Valeurs de l'association : Rechercher les témoignages de l'architecture et des époques du village d'Ansouis, afin de les valoriser.

Les années 2020- 2021 entravées par les restrictions sanitaires consécutives à la pandémie et n'ont pas permis un fort développement d'activités. Mais des espaces d'accalmie ont permis d'animer les Journées du Patrimoine. De même, l'équipe a continué –à distance- l'étude de la toujours fabuleuse histoire et de l'étonnante découverte et traduction du cahier du Capitaine de Ville du XVIème siècle.

De ce fait l'association peut programmer cette année 2022, une deuxième édition du livre : « Chronique d'Anthoine Olivier, Lieutenant et Capitaine de ville à Ansouis au XVIème siècle », avec l'autorisation de Robert Guyon, propriétaire du cahier d'Anthoine Olivier.

Cette deuxième édition en cours d'impression, a fait l'objet de quelques révisions et nous étudions la manière de mieux la faire connaître et la diffuser...

Un autre engouement est venu se greffer à ces temps anciens en recherchant à repérer les biens terriens de notre personnage, de les situer dans l'environnement cadastrale d'Ansouis, (cadastres d'époques 1578 à 1686, puis cadastre napoléonien vers les cadastres actuels). La tâche n'est pas simple. *Lionel Guin détaille ces recherches.*

Aujourd'hui, notre curiosité se porte sur l'énigme que représente la pierre gravée, sise dans le mur de la maison à l'angle de la place des Hôtes et de la rue du Petit Portail. La sagacité de notre chercheur tient ses promesses ... Cette maison serait la propriété d'un cousin d'Anthoine Olivier, prénommé 'Esprit'. *L'enquête menée par Jean Claude Bonnet est racontée lors de l'A.G. par Etienne Roueff. Un document d'étude de la pierre gravée proposé par Lionel Guin.*

D'autre part, à partir d'un document travaillé par Albert Point, ancien Instituteur à Ansouis, établissant la liste des Consuls depuis 1540, puis des Maires de la commune, permet de rechercher leurs actions. Ces études sont menées par Jean Claude Bonnet et Lionel Guin. Ce premier travail va permettre l'édition d'un ouvrage, dans le même format d'édition que celui du Chevalier, -préfacé par Géraud de Sabran Pontevès-. Cette édition est prévue pour le printemps 2023.

Vous pouvez imaginer que ces indices échauffent les esprits de nos passionnés chercheurs. L'équipe nous livrera sous peu ses découvertes et les ouvertures vers d'autres aventures historiques.

Evènements saison 2022 :

Actuellement, nous préparons diverses manifestations lors des Journées du Patrimoine. Telles que spectacle et déambulation nocturne dans les calades et autour des sites historiques d'Ansouis, avec le groupe polyphonique "Taxi Pantair" avec qui nous passons contrat. Plus précisément les dates retenues sont, d'une part le 16 septembre au soir, puis deux visites guidées du village, initiées par Lionel et Thierry, les 17 & 18 septembre 2022.

Site de diffusion : le site d'Ansouis Patrimoine est repris et mis à jour par Thierry Fouque.

De même, une coordination établie avec la Mairie, vise à travailler à la création de liens plus évidents depuis le site d'Ansouis vers le site d'Ansouis-Patrimoine, pour tout ce qui ouvre sur des précisions historiques. Cette coordination sera suivie par moi-même Christine d'Abrigeon et Lionel Guin.

Rapport Financier :

Ce rapport établi et suivi par Thierry Fouque, nous rassure par l'approche de l'équilibre financier que nous pouvons tenir pour l'exercice en cours. Par la subvention votée de 1100€, en maintenant les cotisations à 10€, en prévoyant par la réédition au moins un doublement de ventes de livres, et avec la trésorerie actuelle nous couvrirons les frais prévus. (§voir le rapport financier joint avec détails des comptes).

Projets à venir :

Un projet important, venant de notre Mairie, concerne le recensement, l'étude, et le classement des 'trésors' architecturaux, mobiliers et sacrés. Ce travail conçoit le patrimoine comme un outil de liaison entre les cultures, les générations, le passé et le futur.

Un travail de recensement et de restauration des murs, chaire, boiseries, autel, tableaux, retables et statues est activement organisé.

Ces études seront menées par le « Conservatoire des monuments historiques et des objets classés ». Monsieur Didier Repellin, Inspecteur Général des Monuments Historiques, Architecte en chef des monuments historiques et Architecte DPLG, sera le Superviseur de ce classement.

Son équipe de spécialistes nous invite à suivre les étapes et nous fera partager les avancées des études que nous diffuserons. Les différents travaux de recensement, d'études, de restaurations se prolongeront sur plusieurs années.

D'autres perspectives de recherches et d'études seront lancées selon la charge de nos actions présentes.

Les Rapports Moral et Financier sont approuvés à l'unanimité, par le vote de l'Assemblée.

En remerciant monsieur le Maire pour les précisions apportées aux questions lors de l'Assemblée Générale, je clôture ce rapport moral et financier.

Christine d'Abrigeon
Présidente
Ansois Patrimoine